



Profession de foi

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION
DU PARC NATIONAL DES CEVENNES

**LE SNE-FSU, LE SYNDICAT QUI
DÉFEND VOTRE QUOTIDIEN**

PERSONNELS ET ÉCOLOGIE : MÊME COMBAT !

Le **Sne-FSU** est un syndicat ferme sur ses positions, force de proposition, privilégiant l'unité d'action.

Quels que soient vos statuts et vos missions, dans les 11 parcs nationaux, **le Sne-FSU** œuvre au quotidien pour toutes et tous, en travaillant et en se mobilisant pour trouver les meilleures conditions de travail.

Le Comité social d'administration (CSA) est la nouvelle instance qui remplace le Comité technique local (CT). Il traite des questions collectives telles que le temps de travail, la formation, l'égalité professionnelle, le fonctionnement et l'organisation des services, le régime indemnitaire, la protection sociale, la prévention des risques, la santé, l'hygiène et la sécurité au travail (via la FSSCT, Formation spécialisée Santé et Conditions de Travail, le CHSCT disparaissant)....

Syndicat historique des parcs nationaux, le Syndicat national de l'environnement, un des syndicats de **la FSU**, fédère les agent.es travaillant dans toute la sphère publique de l'Environnement. Il est le seul syndicat qui, tout en défendant les droits des personnels, s'implique dans la prise en compte des enjeux environnementaux.

Le Sne-FSU est donc aussi un lieu de réflexion et de propositions sur les politiques de protection de l'environnement et les choix de société qu'elles impliquent. La reconnaissance de notre expertise dans le domaine de l'environnement, de l'écologie et de la biodiversité, fait de nous un interlocuteur privilégié.

Il est attentif au respect des missions dévolues aux parcs nationaux et à la cohérence des décisions des établissements au regard du défi climatique et écologique.

NOTRE BILAN
2019 – 2022

*le Sne-FSU
à tous les niveaux et en tous lieux*

Depuis les dernières élections de 2018, nous nous sommes mobilisés, avec succès, pour :

- Égalité femme homme, avec notre travail préparatoire fouillé ;
- le télétravail ;
- la reconnaissance de la souffrance au travail dans nos établissements -les prévenir et en venir à bout mais la tâche doit se poursuivre ;
- la résolution de situations individuelles d'agents, grâce à l'écoute et au travail de vos représentants locaux, appuyés par les compétences de la Commission d'Action Juridique du **SNE-FSU** et du Secrétariat National du SNE ;
- l'arrêt de l'emploi abusif des détachements sur contrat - enfin beaucoup de collègues et leurs familles, ont vu leurs situations revenir à la normale et dérouler leurs projets de vie dans nos territoires ;
- l'obtention de l'arrêt de la baisse des postes et des moyens dans les parcs nationaux et le ministère grâce aux multiples actions de grève, manifs et sensibilisation des députés et sénateurs !

Chaque combat s'inscrit dans un mouvement plus large de résistance syndicale.



Nous étions à vos côtés avec :

- une implication et un travail fourni sur chaque dossier ;
- une pugnacité et une force de proposition, c'est la marque de fabrique du Sne-FSU ;
- un dialogue perpétuel avec les agent.es et l'administration, identifiant les besoins d'un côté et de l'autre, les contraintes pour ne rien lâcher et trouver les solutions.

Les 11 sections syndicales **Sne-FSU** des 11 parcs nationaux fonctionnent en réseau ; vos représentants se connaissent et échangent souvent.

Ce partage d'informations, de compétences syndicales et juridiques et leur vision d'ensemble constituent un atout de taille. Il permet de peser dans les discussions qu'elles soient locales ou nationales, en portant, devant l'administration, le même message structuré et mûri ensemble.

Par cette connaissance globale et une cohésion d'action, nous pouvons ainsi défendre plus efficacement les agents, les missions de nos espaces protégés, mobiliser les personnels, élus, associations et médias, faire connaître nos combats, manifester autrement et l'emporter !

Nous l'avons prouvé récemment en stoppant l'hémorragie de moyens.

Avec votre soutien, nous continuerons !

Voter Sne-FSU au CSA local, c'est aussi voter FSU au CSA Ministériel : l'action locale est renforcée par un portage national des dossiers et inversement.

NOTRE PROJET 2023-2026

NOS ENGAGEMENTS AU CSA

EN TERMES DE MÉTHODE :

- avancer collectivement,
- avoir le souci de maintenir toujours le dialogue,
- veiller à la bonne application des protocoles, recueillir régulièrement vos doléances et vos avis.

En ligne de mire, à plus forte raison dans le contexte de crises :

- l'équité en tirant tous les agent.es vers le haut,
- la sécurité, le bien-être et l'autonomie au travail,
- l'éthique de nos établissements par une vigilance sur le mécénat, l'exemplarité en termes d'éco-responsabilité,...

LES SUJETS QUE NOUS AURONT À CŒUR DE PORTER :

- s'assurer du maintien d'exigence du niveau de protection des parcs nationaux : application de la loi, obtention des moyens supplémentaires (humains et budgétaires) pour l'adéquation avec les missions dévolues aux parcs historiques, au PN des Calanques et au PN de Forêts dont les dotations-cibles sont volontairement plus minorés, et au projet de 12ème Parc national des zones humides,
- combattre les effets négatifs de la loi de Transformation Publique : opacité du recrutement, précarisation, emploi de contractuels sur les postes à missions permanentes, pouvoir démesuré des directions de parcs (Lignes Directrices de Gestion), non-respect du dialogue social, casse du service public....

Pour une cohérence entre nos objectifs et l'exercice de nos missions !



NOS PRIORITES ET NOS ENGAGEMENTS POUR 2022-2026

DES COLLÈGUES ENGAGÉ·ES POUR L'AVENIR

Le vote pour le CSA est une élection «sur sigle». Cela signifie que vous votez pour un syndicat et non une liste de candidats. Pour autant, en votant pour **le Sne-FSU**, vous faites le choix de placer votre confiance dans les représentant·es suivant·es, que d'autres noms viendront compléter après l'élection :

Une partie de l'équipe a déjà participé au précédent mandat et connaît les «dossiers»: elles et ils gardent le sentiment que «des choses avancent» et qu'il est «très important de participer à ces instances, de ne pas laisser la place vide».

D'autres arrivent avec de nouvelles idées et de l'enthousiasme. Les représentants et représentantes sont issues de différents services, localisations et relèvent de différents statuts pour mieux vous représenter.

Parc national des Cévennes

Fanny BEAUSSART

Catherine BERNARDI

Kisito CENDRIER

Brigitte CHAPPELLE

Sylvie COENDERS

Géraldine COSTES

Sandrine DESCAVES

Carine ESCULIER

Myriam JAMIER

Yannick MANCHE

Cyril ROMBAUT

Patricia ROSSEL

Amandine SAHL

Juliette WETTSTEIN

*Le Sne-FSU défend le quotidien des agent.es
pour leur permettre d'accomplir leurs missions
avec fierté et sérénité !*

